



Commune de
Bazoges-en-Pareds

Mairie - Info

26 mai 2023

Ateliers SLAM

**Découvrez le Slam
avec Kanawa !**

**Le Samedi 10 Juin
2023 au Donjon**

**~14h00 à 15h00~
pour les 9-16 ans**

**~16h00 à 17h30~
pour les 16 ans et +**

Tarif: 5 €/personne

AGENDA

du 2 au 26 juin
Exposition « Passion couleur » de
Sandrine Rozier

2,3 et 4 juin
Rendez-vous aux jardins
Troc plantes
Concours floral

3 juin
Chants grégoriens
Eglise à 15h30

10 juin
Journée du tricot
Rdv cour du donjon à 11h00
pour une lecture/tricot

10 juin
Ateliers de SLAM
avec l'artiste Kanawa

du 15 au 18 juin
Trophées Équivalent - Menjopolis

16 juin
Fête de la Musique
+ Feu d'artifice-ACAB

17 juin
Concours dessin du CME

20 juin
BB lecteurs
Bibliothèque de 10h30 à 12h00

Ouverture de la Mairie

Lundi et mercredi :
de 9h00 à 12h30,
Vendredi : de 9h00 à 12h30 et
14h00 à 17h00.

Les autres jours possibilité de RdV
02 51 51 25 19

mairie@bazoges-en-pareds.fr

Conseil

Dépenses par délégation

En début de séance M. le Maire fait le point des dépenses TTC réalisées, par délégation, depuis le dernier Conseil :

- 3 blocs Courant Porteur en Ligne (CPL) pour améliorer le réseau WI-FI de la Mairie auprès de la société LPI pour un montant de 179 €.

Administration générale

⇒ Participation de la Commune au fonctionnement de l'école privée Ste Marie

Le financement de l'enseignement privé sous contrat est régi par la loi Debré de 1959, qui prévoit que les dépenses de fonctionnement sont prises en charge par l'Etat, au prorata des dépenses de fonctionnement générées par le fonctionnement de l'école publique. Le calcul des charges de fonctionnement de l'école publique Paul-Henri Tisseau s'élève à 51 093,79 €, soit 824,09 € par enfant.

Après débat, le Conseil valide à la majorité de prendre comme base de calcul l'intégralité des élèves fréquentant l'école privée (8 voix pour, 6 contre). Le financement sera donc de 38 732,23 €.

Subvention ULIS

Deux enfants de la Commune nécessitent un soutien scolaire particulier via des unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS). La Commune ne disposant pas de ces classes, les élèves sont accueillis à l'école Béthanie de Chantonay, moyennant une participation financière. Sur la base du forfait de fonctionnement de l'école publique de 824,09 €, la subvention est de 1648,18 €.

Photocopieurs

Les locations des photocopieurs de la Mairie et de l'école publique arrivent à terme. Un nouveau contrat est proposé par Vendée Bureau pour 63 mois dans les conditions identiques qu'actuellement. Le montant est légèrement inférieur et s'élève à 392 € H.T mensuellement. Le Conseil valide cette location.

Personnel cantine

Le fonctionnement de la cantine nécessite de créer, à compter du 01/09/2023 jusqu'au 31/07/2024 un poste non permanent sur le grade d'Adjoint technique Echelle C1 relevant de la catégorie C à temps non complet pour 17h par semaine de façon annualisée avec les congés payés, pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à la cantine et bâtiments publics (surveillance des enfants pendant la pause méridienne et entretien des bâtiments publics). Le Conseil autorise le Maire à recruter un agent contractuel pour pourvoir cet emploi.

Personnel du service patrimoine

Considérant qu'il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité pour l'organisation de la saison 2023 du donjon, le Conseil autorise un recrutement pour la période du 1er juillet 2023 au 31 août 2023. Il s'agit d'un emploi contractuel de catégorie C sur la base de 14 heures hebdomadaires. Cet emploi est coporté avec l'Office du Tourisme du Pays de la Châtaigneraie pour pouvoir proposer un recrutement sur la base de 35 heures, plus propice à des candidatures qualitatives.

Couverture WI-FI

Pour améliorer la connexion Internet de la Mairie, de la bibliothèque, du Donjon et de la salle les 3 Rives, une étude a été demandée à @-Collectivités, le conseiller numérique des collectivités territoriales. La société Alyatis, prestataire d'@-Collectivités, a proposé un devis d'un montant TTC de 12 885,34 €. Le Conseil souhaite un devis supplémentaire. La décision est reportée au prochain Conseil.

Travaux complémentaires sur les cloches

Lors du démontage, pour l'envoi en réparation de 3 des 4 cloches de l'église, la société Bodet a constaté que le mécanisme de tintement de la dernière était altéré ainsi qu'une chaîne de rotation. Le Conseil valide le devis d'un montant de 3 492 € TTC.

Tourisme-Communication-Santé-Associations-Culture-Economie

M. Denis Giacomazzi, 1^{er} adjoint en charge de la commission, informe le Conseil sur plusieurs points :

Financement du CME

Les jeunes du CME ont adressé un courrier à M. le Maire pour exposer leurs projets et solliciter un financement. Le Conseil est réceptif à cette demande, accorde un crédit de 950 € et soutient les enfants dans leurs projets.

Fonctionnement du CME

Le conseil municipal des enfants (CME) se mue en conseil municipal des jeunes (CMJ) afin d'accueillir les jeunes au-delà de la classe de 6^{ème}.

Locaux de la Mairie

Suite à la venue annuelle de l'archiviste, la surcharge de la salle d'archives a été mise en avant. Ce local sécurisé, n'est plus adapté pour stocker les archives de la Commune. Il s'avère donc nécessaire de créer une seconde salle d'archives, au même étage que l'actuelle.

Les deux salles possibles sont actuellement occupées par deux associations locales. Une réflexion va être menée en partenariat avec ces deux associations.

Commission tourisme

Fréquentation : le nombre de visiteurs sur la période du 1^{er} au 21 mai 2023 a doublé par rapport à 2022.

Accueil de mineurs sur le site touristique : la commission propose d'accueillir les jeunes à partir de 16 ans. Le Conseil décide de fixer le seuil à 15 ans.

Label accueil Vélo : l'audit réalisé par le département, a constaté que les dispositifs pour accrocher les vélos n'étaient pas conformes. La commission propose d'acquérir 10 systèmes et de les répartir sur le site touristique, la supérette et la salle les 3 Rives. Le Conseil valide cette proposition.

Privatisation du site : afin de générer des recettes supplémentaires, le site touristique est proposé à la location. Le Conseil accepte le principe en restreignant la location à des partenaires privés, pour 1 000 € la journée.

Maquette du Donjon : la Commune possède une maquette du Donjon d'environ 3 m de haut. Sans utilité, elle intéresse le site de Menjopolis. Le Conseil autorise la cession.

Disponibilité

Nommé à un poste national dans le cadre associatif, le 1^{er} adjoint informe le Conseil de son retrait partiel de certains dossiers.

Informations pratiques

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte le mercredi de 11h à 12h, le vendredi de 16h30 à 17h30 et samedi de 10h à 12h.

Si vous êtes passionnés de lecture, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles pour partager votre passion et conseiller les lecteurs.

Concours d'art floral

Dans le cadre des « Rendez-vous aux Jardins », évènement national organisé par le Ministère de la Culture le 3 et 4 juin 2023, la Commune vous accueille pour un concours d'art floral ouvert à tous. Le but du concours est de réaliser un concept floral autour du thème : La Musique.

Laissez libre cours à votre créativité et réalisez vous-même des instruments de musiques, des notes de musiques, etc. Le jury sera composé des visiteurs du jardin.

Bruits

Suite à de nouvelles plaintes, il est rappelé que l'usage des outils de jardin thermiques (tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses...) est encadré :

Rappel des horaires :

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h00 et 14h à 19h30,

Samedi : 9h à 12h et 15h à 19h,

Dimanche et jours fériés : 10h00 à 12h00.

Fauchage des bords de route

Le département a décidé de diminuer le nombre de passages pour faucher les bords de route, et incite les

communes à en faire de même. Cette décision est motivée par la protection de la biodiversité. Les zones dangereuses seront néanmoins traitées. Le document complet est consultable en Mairie.

Cloches

Elles sont réparées et sont exposées en l'église jusqu'à leur remontée dans le clocher, après avoir été bénites par le prêtre du Diocèse. La date sera communiquée pour que les Bazogeais et les écoles puissent être spectateurs de cet événement rare.

SLAM avec Kanawa le 10 juin au Donjon

La Commune a invité le slameur Kanawa pour deux ateliers :

- de 14h00 à 15h00 pour les 9-16 ans,

- de 16h00 à 17h30 pour les 16 ans et plus.

Venez nombreux découvrir cet art et laissez libre cours à votre imagination. Kanawa vous guidera pour vos premiers pas.

Concours de dessin

Le Conseil Municipal des Jeunes organise un concours de dessin sur le thème « les 4 saisons ».

Attention : dessins faits mains !

2 catégories : écoliers et collégiens.

Œuvres à déposer en Mairie avant le 15 juin. Les résultats seront communiqués le 17 juin. Ne pas mettre de nom au dos, l'agent d'accueil mettra un numéro pour respecter l'anonymat lors du vote du jury.

Vie du Conseil Municipal

Prochains Conseils municipaux

Vendredi 30 juin à 20h30, en liminaire les bénévoles de la bibliothèque, et l'équipe de basket, viendront présenter leurs activités,

Jeudi 20 juillet à 20h30.

Conseillers présents le 28 avril: Philippe Richier, Denis Giacomazzi, Christine Lelot, Damien Ragon, Jean-Luc Dothée, Christia Marsaud, Annie Buffeteau, Jean-François César, Marina Baloge, Valérie Coulais, Johann Faussot, Joëlle Macé et Daniel Lièvre.

Excusés : Frédérique Polo et Véronique Cailleaud

Commissions

Cimetières : 1^{er} juin à 18h00.

Toutes les Infos de la Commune, et le programme des animations, sont sur notre site Internet « www.bazoges-en-pareds.fr » et sur l'application LOCALIT

BOUGER À BAZOGES EN PAREDS !

Fête de la MUSIQUE

FRIENDSHIP 21H30
DUO ACOUSTIQUE

FEU D'ARTIFICE

MODELISE 18H30

Une Pâte dans l'Â 19H30

BLISSFUL 20H00

RADIO BELOUZE 2 22H30

Restaurationsur place

BAZOGES EN PAREDS

16 juin 2023 18h30

GRUPPETTO 06.06.78.55.61

LE DONJON DE BAZOGES-EN-PAREDS PRÉSENTE

PASSION COULEUR

SANDRINE ROZIER
DRINEDRAW

Du 2 au 26 JUIN 2023

LES TROPHÉES ÉQUIVENDÉE *//****

BAZOGES EN PAREDS
DU 15 AU 18 JUIN 2023

ENTRÉE GRATUITE www.trophees-equivendee.fr

RENDEZ-VOUS AUX JARDINS

Samedi 3 Juin 2023

10h00
Gratuit Cours de Yoga dans le jardin
par l'association Au Cœur du Bocage

15h30
Chants grégoriens dans l'Eglise par la Schola Grégorienne du diocèse de Luçon
par l'association Au Cœur du Bocage
Participation Libre

PROGRAMME

Tout le week-end
10h30-13h00 14h00-19h00
2€/Personne
Donjon+Jardin+Musée

1er Concours d'Art Floral

MONUMENT HISTORIQUE

Commune de Bazoges-en-Pareds

Jardin remarquable

Dimanche 4 Juin 2023

TROC PLANTES
Gratuit
10h30-12h30

Avec les plantes du Jardin d'inspiration médiévale

11h00 à 12h30 et 15h00 à 18h30
Démonstrations de la forge et du fournil
par l'association Au Cœur du Bocage

12h30
Pique-nique dans le jardin (repas non fourni)
Gratuit
par l'association Au Cœur du Bocage